



## **Compte rendu de la réunion du conseil de quartier du Val-Saint André le 22 novembre 2022**

Etaient présents :

- Pour la mairie : S.Joissains, E.Chevalier, J.L.Vincent, S.Dijon, F.Taulan, S.Hadaoui ainsi que S.Muscat (directeur de cabinet) et de nombreux membres des services municipaux de l'urbanisme, de la voirie, de l'éclairage, du développement durable, de la police municipale ainsi que les collaboratrices d'Éric Chevalier à la mairie annexe du Val Saint André.

- Pour la société civile : CIQ des 3 Sautets, CIQ Arc de Meyran, CIQ Cuques Saint Jérôme, CIQ Vivre ensemble, Centre Info Torse, Centre socio-culturel Jean Paul Coste, Centre socio-culturel Grande Bastide, Fédération des parents d'élèves de l'école du Val Saint-André, Polonica, ADAVA, bailleurs sociaux (Famille et Provence, Sacogiva).

Tous les thèmes évoqués ont fait l'objet d'une présentation sous forme de diaporamas comportant de très nombreuses informations qui, à la demande de notre CIQ, nous seront envoyés dans les meilleurs délais.

### **1- Portrait social d'Aix et du quartier du Val Saint André**

La population d'Aix est en légère augmentation depuis 2015 (+0,4%) mais celle-ci est moins marquée que pour le Pays d'Aix (+ 1,6%).

La population du quartier du Val Saint André est de 11500h et comprend 7 625 logements avec un pourcentage relativement faible de résidences secondaires (4%) alors qu'Aix dispose du taux le plus élevé (5,9%) de résidences secondaires de toutes les villes de plus de 100.000 h. La taille des ménages est de 1,6 personnes pour le quartier contre 1,9 pour la ville d'Aix. La population vieillit : 23% de personnes au-dessus de 60 ans et 3.700 nouveaux seniors sont attendus d'ici 2030. Le niveau de vie est élevé puisque le revenu médian est de 2040€ soit 300€ de plus que la moyenne constatée dans les villes équivalentes. C'est aussi une population très mobile puisque sur les 91.000 personnes qui y travaillent seuls 51% résident à Aix.

## **2- Développement durable**

Beaucoup d'actions sont faites ou envisagées dans ce domaine : recherche d'économie pour l'eau (300.000 mètres cubes sur 5 ans, tous les services sont concernés), atlas de biodiversité en cours de constitution (avec notamment le parc urbain de papillons dans le parc Christine Bernard), plus de diversité dans le choix des arbres, mise à jour du bilan carbone de la ville avec notamment la rénovation thermique des écoles et une végétalisation de leurs cours (programme réparti sur 3 ans) ...

*Diverses interventions ont été faites à ce sujet notamment par le CIQ Cézanne Torse qui a souligné le grand intérêt du parc naturel urbain (PNU). Diverses mesures d'accompagnement sont attendues à ce sujet avec l'aménagement du parc du Roc Fleuri -Grand Barret qui reste à faire et la réalisation d'un passage sur le Barret en attendant la construction d'un pont ouvert aux piétons et aux cyclistes qui se fait attendre. Le CIQ Cézanne Torse a aussi évoqué l'échéance du 18 aout 2023 mentionnée dans l'acte de vente des terrains servant d'assise au nouveau parc qui prévoit des dispositions contraignantes pour la ville (double clôture autour de la bastide qui est restée propriété privée et qui doit être desservie par un pont carrossable vers la Cortésine). Le*

*CIQ a réitéré sa demande d'une préemption de cette propriété par la municipalité. P.Lefauconnier a indiqué que la ville respecterait ses engagements et qu'une veille très attentive est assurée sur ce dossier avec la possibilité d'une préemption via la SAFER.*

*Le CIQ Cuques Saint Jérôme a demandé à connaître le calendrier actualisé de la rénovation du parc Jourdan : madame le maire a précisé que celle-ci n'interviendrait pas avant 2024.*

### **3- Mobilités et stationnement**

Il a été rappelé que la gestion des différentes mobilités fait intervenir plusieurs acteurs (Etat, métropole, département et commune). Rappel des objectifs du PDM 2020-2030 : les déplacements en voiture devraient baisser de 58 à 41% au bénéfice des déplacements à pied, en vélo (passage de 1 à 7%) et en transports collectifs (de 11 à 15%).

Rappel également de l'important plan vélo mis en place ces dernières années par la ville avec la multiplication des bandes cyclables, l'installation de 800 arceaux et la toute récente nouveauté des vélos-cargos qui visent à faciliter la distribution dans le centre-ville.

*Sur ce thème le CIQ Cézanne Torse n'a pas pu ne pas évoquer le problème majeur dans le quartier que constitue la difficulté de circulation dans le RICM qui est devenu ces dernières années un axe nord-sur très fréquenté. La solution n'est pas évidente : mise en sens unique de cette voie ou utilisation de l'emplacement réservé (ER) mis en place sur toute la longueur de la voie pour « agrandir la voie » ce qui implique le recours à une déclaration d'utilité publique (DUP). Le CIQ a évoqué aussi la possibilité d'un recours à un organisme extérieur (Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix ou autre) pour avoir un regard neuf sur cette question. Pour le Centre Info Torse, la solution de ce problème passe par un recours systématique à la DUP sur toute*

*la longueur du RICM , hypothèse qui, pour la maire, apparaît impossible à mettre en œuvre.*

*Le CIQ Vivre ensemble, pour sa part, a fait part de son opposition résolue au prolongement du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) vers Malacrida au motif que cette opération mettrait à mal les commerces de Saint Benoit. E Chevalier précise qu'il comprend ce questionnement eu égard à l'importance de ces commerces et indique que la ville vient de rappeler à la métropole que la priorité absolue de la ville va à la mise en place d'un BHNS en direction du parc d'activité des Milles et non pas au prolongement vers Malacrida. Sur cette question, le CIQ Cézanne Torse a indiqué qu'il y avait deux possibilités pour le prolongement du BHNS actuel soit vers Malacrida soit vers l'Arc de Meyran et qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas eu une étude comparative avantages-inconvénients des deux solutions.*

#### **4- Éclairage public**

Dans ce secteur, un plan d'économies a également été mis en place pour répondre à la forte croissance des dépenses en ce domaine avec diverses modalités d'action : extinction totale sur les routes départementales hors agglomération (12% du parc), extinction en fonction des tranches horaires (44% du parc), modulation de l'intensité lumineuse....

Rappel : une politique globale de remplacement des lampes classiques par des lampes à leds est en cours depuis un certain temps car le recours aux leds permet, à chaque fois, d'économiser 50% d'énergie mais il y a un coût d'investissement non négligeable.

#### **5- Focus sur la requalification de Carcassonne**

La SPLA qui a en charge ce dossier rappelle les caractéristiques de ce projet : mise en place d'une plaine sportive autour du stade Carcassonne ouverte sur le parc de la Torse et sur la ville via les Poilus, rationalisation des parkings, construction de nouveaux bâtiments d'accueil, extension des équipements sportifs ...

*A ce sujet le CIQ Cézanne Torse a rappelé son souhait de voir accru la zone de convivialité autour du kiosque à pizza et du boulodrome soit en mordant sur la «poche de parkings» la plus proche de cet endroit soit-et c'est une proposition mise sur la table suite à la réunion de travail du 16 novembre avec Éric Chevalier, en augmentant la surface autour de la zone existante et qui est la solution la plus économe en terme de parkings Le Centre Info Torse, pour sa part, a insisté sur la nécessité d'articuler cet aménagement avec celui en cours du boulevard des Poilus avec une piste ou une bande cyclable.*

## **6- Focus sur l'aménagement du quartier des 3 Sautets**

C'est une entrée de ville qui est actuellement très dégradée. La ville souhaite faire une réhabilitation d'ampleur en mobilisant les divers emplacements réservés déjà existants le long de la RD 17 et en supprimant le parking sauvage à cet endroit au bénéfice de programmes immobiliers situés en contrebas de l'autoroute. Suite à une demande explicite de la maire visant à maintenir le beau cèdre qui existe à cet endroit, les 2 promoteurs concernés ont modifié l'agencement des immeubles prévus.

Cet endroit pourrait aussi voir la mise en place d'un pont destiné à remplacer l'ancien pont des 3-Sautets. J.L.Vincent et P.Lefauconnier ont indiqué à ce sujet que l'emplacement envisagé se situe entre Toinou et les nouveaux immeubles Icade ce qui, compte tenu de la forte opposition de Toinou à céder le terrain nécessaire pour ce pont, conduira la ville à recourir à une DUP qui, pour la maire, est plus envisageable que celle évoquée pour la rue du RICM. Éric Chevalier a précisé que ce positionnement est le seul à avoir été accepté par le maire de Meyreuil qui exige par ailleurs un pont avec une circulation en sens alterné pour éviter une circulation trop intense. P.Lefauconnier a indiqué que cet emplacement pourrait faire l'objet d'une signalisation sous forme d'un faisceau d'indices qui pourrait

ensuite être transformé en emplacement réservé (1). Il est vrai que cette perspective est très lointaine puisqu'aucun financement n'est prévu à ce titre dans le plan de déplacements de la métropole 2020-2030 et que le département des Bouches du Rhône considère que le pont actuel ne pose aucun problème de sécurité.

*Le CIQ Cézanne Torse a fait observer que le positionnement naturel de ce pont alternatif devrait être situé plus loin (au-delà du rond-point situé après Renault) et conteste le choix d'une circulation en sens alterné pour ce pont.*

*Divers échanges ont eu lieu aussi sur les problématiques de propreté et de nuisances sonores et olfactives observées à l'Arc de Meyran par le CIQ éponyme et sur le fonctionnement de l'école du Val Saint-André notamment à propos de l'encadrement des activités périscolaires.*

Durée du conseil de quartier : 17h30-21h15

Michel Braunstein

---

(1) Le concept de faisceau d'indices résulte d'un récent arrêt du Conseil d'Etat qui ouvre la possibilité d'apprécier la réalité d'un projet d'urbanisme au regard d'un faisceau d'indices dont la date ne se limite plus au jour de l'exercice de la préemption.